ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Examens et Concours
Bureau des examens professionnels
DEC 4
Affaire suivie par :
Manon SOTO
Tél : 04 67 91 45 92
Mél : manon.soto@ac-montpellier.fr
Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

DATE LIMITE DU RETOUR DES DOSSIERS :

13 novembre 2026

(cachet de la poste faisant foi)

Dossier de demande de pré-inscription au Certificat d'aptitude professionnelle- CAP

Spécialité :

CANDIDAT LIBRE - Session 2027

IMPORTANT : Vous avez été informé par nos services que vous serez amené à vous déplacer dans une autre académie pour présenter les épreuves professionnelles. L'inscription ne pourra donc être définitive que sous réserve qu'une autre académie puisse vous accueillir.

A COMPLETER EN MAJUSCULES

Titre (Mme/M.) :

Nom de naissance :

Nom d'épouse :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Commune de Naissance :

Département de Naissance : N° département :

Nationalité :

Numéro, rue :

Code postal : Commune :

Téléphone :
Email (obligatoire) :@.....

Autorisation de publication des résultats dans la presse : ☐ oui ☐ non

Handicap : ☐ oui ☐ non
Si oui, aménagement mis en place :

CANDIDATURE

Spécialité : ……

Etes-vous titulaire d'un diplôme ? ☐ CAP ☐ BEP ☐ autre :

Suivez-vous une formation : ☐ oui ☐ non
Si oui, quel est le nom de l'organisme :……
Est-ce un organisme à distance : ☐ oui ☐ non

Les candidats inscrits sous les catégories « INDIVIDUEL » et « FORMATION CONTINUE » peuvent être dispensés à leur demande de l'épreuve d'EPS.
Présentez-vous l'épreuve E.P.S. Education Physique et Sportive ? ☐ oui ☐ non

BENEFICES

- Si vous avez déjà passé un CAP mais que vous ne l'avez pas obtenu, vous pouvez conserver dans la limite de 5 ans, les notes supérieures ou égales à 10 pour les épreuves du domaine général uniquement (Français, histoire-géographie, mathématiques, langue, prévention santé environnement).
- Si vous avez présenté le même CAP mais que vous ne l'avez pas obtenu, vous pouvez conserver dans la limite de 5 ans, les notes supérieures ou égales à 10 pour les épreuves du domaine général et professionnel.

Souhaitez-vous conserverez-vous des bénéfices de notes ?

☐ OUI

☐ NON

DISPENSE

Vous êtes titulaire :

- D'un autre CAP (CAP agricole, CAP maritime)
- D'un Brevet d'Etude Professionnelle (BEP agricole, BEP maritime)
- D'un Baccalauréat (général, technologique, professionnel, agricole) diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)
- D'un diplôme ou titre référencé au moins de niveau 4 au RNCP

Vous pouvez alors être dispensé des épreuves du domaine général (Français, histoire-géographie, mathématiques, langue, prévention santé environnement). Merci de bien vouloir reporter les bénéfices que vous souhaitez conserver.

☐ OUI

☐ NON

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE RELEVE DE NOTES OU DU DIPLOME OBTENU

<u>DECLARATION D'INSCRIPTION A L'EXAMEN :</u> (A compléter par le candidat)

Je soussigné(e) sollicite mon inscription au CAP : ……
et certifie sur l'honneur ne pas être inscrit(e) dans une autre académie pour la présente session.

Fait à ……., le……

Signature du candidat :

Ce dossier sera obligatoirement à compléter en MAJUSCULES , daté et signé (il constitue l'inscription définitive et aucune modification ne sera prise en compte après remise de celui-ci). Il devra être impérativement être retourné à l'adresse suivante :

RECTORAT DE MONTPELLIER
DEC 4 – CAP (Insérer votre spécialité)
31, rue de l'Université CS 39004
34064 MONTPELLIER cedex 2

Liste des pièces à fournir **AVANT LE 13 NOVEMBRE 2026**
☐ La photocopie d'une pièce d'identité (livret de famille, carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)
☐ Attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
☐ La photocopie des diplômes acquis en cas de demande de dispense.
☐ La photocopie de votre relevé de notes en cas de conservation de note(s).